

FICHE D'INSCRIPTION 2022 - 2023

L'ATELIER PEREN'ART



Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone portable :

Téléphone de référence (pour les mineurs) :

Email* :

*Important : toutes les informations concernant les cours et l'Atelier seront envoyées par mail.

Jour(s) et horaire(s) choisi (Cf page 3) :

Cochez le(s) cours choisi :

Enfants (6-9 ans) - 1h30

0 Forfait annuel
0 Trimestriel
0 5 séances

Enfants (4-7 ans) - 1h

0 Forfait annuel
0 Trimestriel
0 5 séances

Adolescent (10-15 ans) - 2h

0 Cours artistiques (Dessin +
Peinture)

0 Forfait annuel
0 Trimestriel
0 5 séances

Adultes - 2 à 3h

0 Aquarelle 2h (mercredi)
0 Dessin et Aquarelle 1h30

0 Bi-mensuel 3h (samedi)
0 5 séances
0 Trimestriel

0 Création et Connaissance
de soi

Montant : Moyen de Paiement :

Mode de paiement choisi : Date :/...../.....

J'autorise** je n'autorise pas** l'Atelier Peren'Art à diffuser sur son site internet, blog, réseaux sociaux et/ou tout autre document pédagogique ou publicitaire des photos de mes travaux réalisés à l'Atelier Peren'Art.

J'autorise** je n'autorise pas** mon enfant mineur à quitter seul l'Atelier Peren'Art à la fin de son cours.

** Rayer la mention inutile

Comment avez-vous découvert l'atelier ? Site Internet / Flyers / Amis / Facebook / Instagram /Autres

En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales de Ventes et du Règlement de l'Atelier Peren'Art.

Fait à le/...../..... Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET REGLEMENT DE L'ATELIER PEREN'ART



Les tarifs peuvent être consultés sur le site internet de l'Atelier Peren'Art : www.natachaperez.com et peuvent être remis sur simple demande. Les forfaits annuels sont réglés à l'avance en 1, 3 ou 9 fois selon la formule de paiement choisie : l'ensemble des chèques sont remis à l'inscription et seront encaissés aux dates prévues même en cas d'abandon des cours en cours d'année par l'élève.

Dans le cas de la crise sanitaire que nous avons connu au printemps 2020, tous les cours ont été rattrapés (et des cours vidéos ont été transmis durant le confinement).

Les séances payées à l'heure ou au cours et les stages doivent être réservés et payés d'avance ou au plus tard au début de la séance. Toute annulation à moins de 48 heures du cours ou du stage donnera lieu à sa facturation.

Les absences non justifiées ou pour convenance personnelle (congrés, invitations, empêchements divers) ne donnent droit à aucun dédommagement, ni report. Le report de cours ou de stage est uniquement possible s'il reste des places disponibles dans la période d'inscription. Les retards de l'élève ne donnent droit à aucun report, décalage, rattrapage ou dédommagement.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année, les forfaits annuels seront alors calculés au prorata des séances restantes.

En cas d'incident de paiement, les cours sont immédiatement suspendus quel qu'en soient les raisons et si un accord n'est pas établi, ils ne seront pas repris et seront perdus.

Les séances achetées à l'unité (par 5 ou 10) sont valables uniquement entre septembre et juin de l'année scolaire d'achat et ne peuvent être reportée sur la rentrée d'après. Si l'élève n'a pas terminé les séances achetées, celle-ci ne seront pas remboursées.

En cas d'absence du professeur, pour maladie ou tout autre cas de force majeure, les élèves seront prévenus dans la mesure du possible par sms ou mails et les cours seront décalés et rattrapés.

L'Atelier Peren'Art se réserve le droit d'annuler ou de modifier un cours ou une plage horaire en cas d'effectif insuffisant.

Natacha Perez, le professeur, se réserve le droit de renvoyer, contre remboursement des séances restantes, tout élève présentant une attitude perturbant le bon déroulement du cours ou remettant en cause sans discussion possible les méthodes d'enseignement. Chaque élève se doit de respecter les lieux de cours ainsi que le matériel mis à disposition. Aussi, il fera le nécessaire pour rendre sa place et le matériel prêté dans le même état qu'à son arrivée. Il est également interdit de pénétrer dans les espaces privés de l'atelier sans y être invité.

L'Atelier ne garde ni votre matériel, ni vos travaux, sauf ceux en cours de séchage. Les travaux terminés doivent être aussitôt remportés par l'élève, sans quoi, ils risquent d'être détruits ou réutilisés.

Les modèles, pots pour l'eau, palettes et autres produits vous sont prêtés pendant toute la durée des cours. Ils doivent être rendus et rangés à la fin de chaque cours et restent la propriété de l'atelier.

Les élèves sont responsables de leurs affaires personnelles. L'Atelier Peren'Art décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de vêtement tâché (le port d'un tablier est un choix qui appartient aux parents et celui-ci n'est pas fourni par l'atelier). Il en va de même en cas d'allergie, de maladie, d'accident ou de blessure. Les élèves sont également responsables des dégâts qu'ils occasionnent au sein de l'atelier ou envers les autres élèves.

Il est interdit de filmer ou de photographier l'Atelier Peren'Art, Natacha Perez et les autres élèves sans l'autorisation de Natacha Perez et/ou des personnes concernées.

L'Atelier Peren'Art pourra diffuser des photographies de travaux d'élèves ou d'ambiances d'atelier sur le site de l'Atelier Peren'Art ou tout autre support pédagogique ou publicitaire, dans le respect du droit à l'image et de la vie privée. Les élèves opposés à cette diffusion devront le faire savoir à l'inscription.

Une bouilloire et des tasses sont gracieusement mis à disposition des élèves pour une ambiance plus conviviale.

Chacun se doit d'y prendre soin et de nettoyer ce qu'il a utilisé. Le café, le thé et autres boissons ou aliments ne sont pas fournis par l'Atelier Peren'Art, mais apportés et mis en commun par les élèves. Il est interdit de fumer à l'Atelier Peren'Art et de jeter des mégots dans les poubelles de l'Atelier en raison de l'utilisation de produits hautement inflammables.

>> Il n'ya pas cours durant les vacances scolaires, ces périodes sont consacrées aux stages.

LES AVANTAGES LORS DE VOTRE INSCRIPTION :

- > Pour tout abonnement annuel, 3 cours vous sont offerts ! (soit un par trimestre)
- > - 25% sur tous les stages de dessin
- > - 10% sur tous les autres stages et ça pour toute la famille* !
- > - 5% de réductions sur l'inscription annuelle du deuxième enfant de la même famille*. (La remise sera faite sur l'abonnement le moins onéreux).
- > 10% sur le rayon créatif de la Maison de la Presse

* Famille au sens stricte (parents/enfants)

Toutes les informations concernant les cours et l'Atelier Peren'Art sont envoyées par mail ou via une newsletter. Pour être certain de recevoir ces informations, il convient d'ajouter cette adresse e-mail à vos contacts :

- natachaperez.perenart@gmail.com

Ce règlement doit être lu et remis signé «lu et approuvé» par l'élève (ou un parent pour les élèves mineurs) pour que son inscription soit validée.

Fait à le

Signature , précédée de la mention « lu et approuvé ».

TARIFS 2022-2023

COURS D'EXPRESSION PLASTIQUE



Les cours ont lieu sur **30 séances** entre le 19 septembre 2022 et 1er juillet 2023.

ENFANTS : **O Annuel : 1h30 le mercredi** (3 séances offertes sur l'année soit une par trimestre)
(6-9ANS) 27 séances d'1h30 à 11.50€/heure auxquelles s'ajoute 60€ de matériel pour l'année.
 $27 \times 1,5 \times 11,5 + 60 = 525,75€$ soit **175,5€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 10 x sous conditions de 52,6€ par mois.

O Trimestriel : 10 séances de 1h30 à 12€/heure auquel s'ajoute 20€ de matériel.
 $10 \times 1,5 \times 12 + 20 = 200 €$ facilité de paiement possible 3 x sous conditions de 67€ par mois.

O 5 séances de 1h30 à 13€ de l'heure + une cotisation matérielle de 20€.
 $5 \times 1,5 \times 13 + 20 = 117,5€$

ENFANTS : **O Annuel : 1h le mardi** (3 séances offertes sur l'année soit une par trimestre)
(4-7 ANS) 27 séances d'1h à 11.50€/heure auxquelles s'ajoute 60€ de matériel pour l'année.
 $27 \times 1 \times 11,5 + 60 = 370,50€$ soit **123,50€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 10 x sous conditions de 37,5€ par mois.

O Trimestriel : 10 séances de 1h à 12€/heure auquel s'ajoute 20€ de matériel.
 $10 \times 1 \times 12 + 20 = 140 €$ facilité de paiement possible 3 x sous conditions de 47€ par mois.

O 5 séances de 1h à 13€ de l'heure + une cotisation matérielle de 20€.
 $5 \times 1 \times 13 + 20 = 85€$

ADOS : **O Annuel :** (3 séances offertes sur l'année soit une par trimestre)
(10-15ANS) 27 séances de 2h à 11.50€/heure auxquelles s'ajoute 80€ de matériel pour l'année.
 $27 \times 2 \times 11,5 + 80 = 674€$ soit **225€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 10 x sous conditions de 67,40€ par mois.

O Trimestriel : 10 séances de 2h à 12€/heure auquel s'ajoute 27€ de matériel.
 $10 \times 2 \times 12 + 27 = 267€$ facilité de paiement possible 3 x sous conditions de 89€ par mois.

O 5 séances de 2h à 13€/heure + une cotisation matérielle de 20€.
 $5 \times 2 \times 13 + 20 = 150€$

ADULTES : **O Cours Bi-mensuels : (20 séances dont 2 offertes sur l'année)**
20 séances de 3heures à 11.50€/heure auxquelles s'ajoute 130€ de matériel pour l'année.
 $18 \times 3 \times 11,5 + 115 = 736€$ soit **246€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 10 x sous conditions de 76,3€ par mois.

O Si achat d'un seul trimestre, le tarif à l'heure monte 12€/heure.

AQUARELLE : 0 Annuel de 2h : (3 séances offertes sur l'année soit une par trimestre)

27 séances de 2h à 11€/heure auxquelles s'ajoute 45€ de matériel pour l'année.
 $27 \times 2 \times 11 + 45 = 639\text{€}$ soit **213€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 10x sous conditions de 63,90€ par mois.

0 Trimestriel : 10 séances de 2h à 12€/heure auquel s'ajoute 20€ de matériel.
 $10 \times 2 \times 12 + 20 = 260\text{€}$ facilité de paiement possible 3 x sous conditions de 87€ par mois.

0 5 séances sont à 13€ de l'heure + une cotisation matérielle de 25€.
 $5 \times 2 \times 13 + 25 = 155\text{€}$

AQUARELLE ET DESSIN le mardi (1h30) : ! NOUVEAU !

0 Annuel de 1h30 : (3 séances offertes sur l'année soit une par trimestre)

27 séances de 1h30 à 11,50€/heure auxquelles s'ajoute 45€ de matériel pour l'année.
 $27 \times 1,5 \times 11,5 + 45 = 510\text{€}$ soit **170€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 10x sous conditions de 51€ par mois.

0 Trimestriel : 10 séances de 1h30 à 12€/heure auquel s'ajoute 20€ de matériel.
 $10 \times 1,5 \times 12 + 20 = 200\text{€}$ facilité de paiement possible 3 x sous conditions de 67€ par mois.

0 5 séances sont à 13€ de l'heure + une cotisation matérielle de 25€.
 $5 \times 1,5 \times 13 + 25 = 155\text{€}$

CRÉATION ET CONNAISSANCE DE SOI : ! NOUVEAU !

Le concept est de prendre le temps d'apprendre à se connaître (soi-même) et ce par le biais de plusieurs techniques, la méditation, des exercices de respiration, de la peinture, du modelage mais aussi parfois du chants et tout ce que vous aurez l'envie et le courage de vous offrir à vous et au groupe.

L'objectif est de nouer ou de renouer avec avec son potentiel créatif tout en étant profondément à l'écoute de ses émotions et de les transmuter par la création.

Je souhaite créer un groupe bienveillant, ouvert et avec une véritable envie d'avancer vers soi et ensemble. Le respect de l'autre, la joie de vivre et le non jugement sont des valeurs qui me tiennent à cœur et que je souhaite partager avec vous. Je serai heureuse de vous accompagner tout au long de ce chemin que nous tracerons ensemble pas à pas.

0 Abonnement trimestriel : 2x/mois le mercredi de 19h30 à 21h

18 séances de 1h30 à 11,5€/heure auquel s'ajoute 75€ de frais de matériel.
 $18 \times 1,5 \times 11,5 + 75 = 385,5\text{€}$ l'année soit 128,5€ le trimestre ou facilité de paiement possible jusqu'à 10x sous conditions de 39€ par mois.

0 Trimestriel ou 6 séances 2x/mois aux dates indiquées ci-dessus

$6 \times 1,5 \times 12 + 75 = 183\text{€}$ ou en 3 fois sous condition de 61€/mois durant 3 mois.

SÉANCES D'ESSAI :

Les séances d'essais sont gratuites du 19 septembre au 20 octobre inclus. Ensuite elles seront payantes 15€ pour les ados et enfants, 20€ pour les adultes. En cas d'inscription, ce montant sera déduit de l'abonnement choisi.

Quelques détails sur la cotisation matérielle :

La cotisation matérielle comprend la peinture, les encres, fusains,... ainsi que les supports papiers, carnets, cartons entoilés et toiles. Le nombre de toile est donc limité à 3 toiles à l'année soit une par trimestre selon les projets proposés.

Il est demandé que chaque élève se munisse d'une trousse personnelle contenant crayons, gomme, ciseaux, taille crayons, stylo et son propre jeu de pinceaux.

Pour les cours d'aquarelle, chaque élève est prié d'apporter sa propre palette d'aquarelle et de se munir de drawing gum (pébéo) pot et ou stylo ainsi que de stylo waterproof de type micron ou uni pin fine line.

L'idéal serait une pointe 0.05 - 0.2 - 0.4 - 0.8 - 1.0

Pour les pinceaux je vous conseille le set de 3 de I love Art et pour la palette, privilégiez les palettes suivantes :

> Coffret Aquafine Daler Rowney, 24 1/2 godets ou les palettes sennelier , Windsor et Newton

Nous verrons ensemble pour le matériel à la rentrée, car de jolies surprises vous attendent ! :)

Emploi du temps - Atelier Peren'Art

Document
à conserver

MARDI	MERCREDI	SAMEDI
16h30 - 17h30 Enfants	10h - 12h Cours d'Aquarelle	9h - 12h Peinture Adultes (2x par mois)
17h30 - 19h30 Ados	14h00 - 16h00 Ados	
19h30 - 21h00 Adultes Dessin et Aquarelle	16h15 - 17h45 Enfants	
	19h30 - 21h00 Création et connaissance de soi (2x par mois)	



Trimestre 1 : du 19 septembre 2022 au 11 décembre 2022
Trimestre 2 : du 12 décembre 2022 au 26 mars 2023
Trimestre 3 : du 27 mars 2023 au 1 juillet 2023

Durant les congés scolaires, il n'y a pas cours mais des stages auxquels vous pouvez participer sur inscription. **Les élèves de l'atelier et les membres de leur famille** au sens strict bénéficient de **-10% sur tous les stages** animés par Natacha Perez à l'Atelier Peren'Art.

>>>> Attention en Janvier, la reprise des cours se fait 09/01/2023 et non le 04/01/2023 et il n'y aura pas cours la semaine du 15 mai 2023.

POUR LES COURS BI-MENSUELS :

Dates des cours adultes - 20 séances/an
le samedi matin de 9h à 12h :

Septembre : 24	Mars : 4, 18
Octobre : 8, 22	Avril : 1, 15
Novembre : 12, 26	Mai : 6, 27
Décembre : 10, 17	Juin : 10, 24
Janvier : 14, 28	Juillet : 1
Février : 4, 11	

Dates Création et connaissance de soi
18 séance /an - le mercredi de 19h30 à 21h :

Septembre : 21	Mars : 1, 15, 29
Octobre : 5, 19	Avril : 12
Novembre : 9, 23	Mai : 3, 24
Décembre : 7, 14	Juin : 7, 21, 28
Janvier : 11, 25	
Février : 8	